

Question orale

Le projet de nouvelle répartition des charges et de péréquation financière, proposé par l'AJC et le Gouvernement, a été mis en consultation ces derniers mois auprès des communes. On sait l'importance que revêt ce projet pour nos finances communales.

Or il a fait l'objet d'oppositions et de critiques sévères de la part de nombreuses communes et associations de maire ces dernières semaines, si bien qu'il paraît à ce jour compromis.

Quelle est la position du conseil communal de Val Terbi sur ce projet ?

Et au vu de l'opposition manifestée actuellement, comment le maire de notre commune, par ailleurs président de l'AJC, voit l'avenir de ce projet d'importance ? Il serait dommage de jeter le bébé avec l'eau du bain, au risque de perdre de nombreuses années.

JB Maibe (VTE)